

Paris, le 12 avril 2023

## ET UN, ET DEUX, ET TROIS... Licenciements sanctionnés à Biocoop !

Dans le cadre du conflit social au magasin Biocoop Philippe Auguste de Paris 10<sup>ème</sup> en 2020 qui avait vu plusieurs grévistes licenciés de ce fait, la formation de départage du Conseil de Prud'hommes de Paris a enfoncé le clou ce 7 avril 2023.

En effet, après avoir jugé successivement, en 2021, le licenciement d'un d'entre eux sans cause réelle et sérieuse et d'une autre nul, décisions devenues depuis définitives, c'est au tour d'une nouvelle employée, qui avait eu le courage de s'exprimer publiquement sur ses conditions de travail, de voir juger de même.

La Fédération SUD Commerces & Services, qui a apporté son soutien à ces procédures loin de la lumière des projecteurs, se félicite de cette nouvelle victoire et appelle plus que jamais leur ex-employeuse, qui a cédé depuis la société, à une résolution globale de ce litige.

Ce succès, sur fond de mobilisation contre la réforme des retraites à laquelle un nombre sans précédent de salarié-es du privé dont, en particulier, de petites entreprises du commerce participent, montre que, en agissant avec détermination et en s'organisant, rien n'est impossible !

### CONTACT PRESSE

**Laurent DEGOUSÉE**  
Juriste